

**1<sup>er</sup> MAI**  
*CONTRE LES ATTAQUES PATRONALES ET GOUVERNEMENTALES*  
**RIPOSTE SYNDICALE DE LUTTE DE CLASSE**  
**REJOIGNEZ LE CORTEGE PARISIEN DE LA CNT**  
**A 12 H PLACE DES FETES OU A 15H PLACE DE LA REPUBLIQUE**

# SOLIDARITE OUVRIERE

**BULLETIN DE LA SECTION CHATILLONNAISE**  
*du Syndicat Unifié du Bâtiment, des Travaux Publics, du Bois, de l'Ameublement*  
*et des Matériaux de construction de la Région Parisienne*  
**CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL**  
**MAI 2004**                      **N°1**                      **Gratuit**



## Création de la SECTION DE CHATILLON du Syndicat Unifié du Bâtiment

A partir de maintenant, il ne sera plus nécessaire de courir dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement pour rencontrer le syndicat.

Après Argenteuil, c'est maintenant à Chatillon que naît une section locale rassemblant nos branches (BTP, Ameublement, Matériaux de construction). On dit même qu'elle ne serait que la première pierre d'une Union Locale CNT en construction.

Travailleurs n'hésitez pas à venir nous exposer les problèmes que vous rencontrez sur vos lieux de travail ; sur le marché d'abord, et quand les intempéries reviendront chaque semaine dans une salle municipale comme nous l'espérons.

### **MIEUX CONNAITRE SES DROITS, POUR LES FAIRE RESPECTER**

Notre section répondra gratuitement aux interrogations que se posent les ouvriers (salariés, apprentis, chômeurs, retraités) sur le droit du travail

Le syndicat regroupe les travailleurs qui mettent en commun leurs forces pour protéger leurs acquis ou gagner de nouveaux droits. Pour y parvenir, il faut que chacun participe. C'est notre solidarité qui fait notre force face aux exploitateurs !

**Pour le plein emploi**  
**Contre la précarité et le travail illégal**  
**Pour un salaire correct sans heures supplémentaires**  
**Pour la reconnaissance de nos qualifications**  
**Pour le respect de nos vies et de notre dignité**

## *En avant !*

**Pour le 3ème tour social**

Si la claque retentissante mise à la droite gouvernementale lors des dernières élections à réjouit plus d'un travailleur, nous devons rester conscients et mobilisés.

Hors des luttes intestines pour se piquer le place, la nomination d'un Sarkozy au ministère des finances, alors que son frère est n°2 du MEDEF, nous rappelle que ce gouvernement n'est que le bras armé du patronat.

Confirmons dans la lutte, ce que les urnes ont semblé dire.

Si nous ne voulons plus de ces mesures anti-sociales, si nous voulons faire reculer le gouvernement, il faut prendre le patronat au portefeuille !

**Comme en 1936...**

**Comme en 1968...**

**Bloquons l'économie libérale !**  
**Occupons, chantiers et usines !**

### UNE SALLE POUR LA CNT

Notre section vient de faire une demande écrite au Maire afin de pouvoir disposer d'une salle pour ses permanences syndicales et juridiques hebdomadaires. Nous vous informerons de la suite de cette démarche

*En attendant vous pourrez nous contacter :*

- *Le premier dimanche de chaque mois, entre 11h et 12h30 sur le marché de Chatillon*
- *Par téléphone au n° du syndicat régional (01 45 78 69 08)*

## APPEL POUR BARRER LA ROUTE AU RMA

Le « sinistre Fillion », connu des salariés pour sa participation à la casse du régime des retraites, a instauré le **Revenu Minimum d'Activité** affichant ainsi le mépris du gouvernement pour le code du travail et l'avis des travailleurs.

Ces gouvernements Raffarin successifs (1,2,3...partez !) favorisent la politique du Medef et préparent activement la casse de la Sécurité Sociale.

Les socialistes, sortis vainqueurs des élections régionales, ont déclaré qu'ils ne le mettraient pas en place en régions...Nous restons vigilants, car nous savons que le grand capital approuve le RMA et les autres réformes en cours qui vont les enrichir encore plus et mettre les salariés dans une situation limite d'esclaves.

Le RMA, décidé par un gouvernement aux ordres du patronat et avec la complicité des syndicats jaunes est une nouvelle attaque contre le droit du travail et les acquis des travailleurs.

Le patronat veut forcer les sans-emploi à travailler au moindre coût. Si cette manœuvre devait aboutir, c'est le salaire minimum garanti qui serait la prochaine cible, ainsi que les conventions collectives.

Mobilisons l'ensemble de nos forces pour que ces mesures anti-sociales ne soient pas appliquées dans les entreprises.

### LE COMBAT SYNDICALISTE

Organe de la Confédération Nationale du Travail

**Tiendra sa fête annuelle les 14, 15 et 16 Mai prochains**

Aux VOUTES, 91 quai Penhard et Levassor 75013 paris

Pour plus d'informations : [www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org)

*Venez nous retrouver sur le stand de la fédération du bâtiment*

## RECALCULES : COMMENT FAIRE ?

Le jeudi 15 avril dernier, le Tribunal de Grande Instance de Marseille a condamné l'Unédic des Alpes-Provence à respecter les contrats PARE signés avant le 31 décembre 2003, à les mener à leur terme initial et à verser 1000 € de dommages-intérêts pour préjudice moral aux chômeurs qui avaient porté plainte.

Si ce jugement peut conforter les travailleurs dans leur droit contre l'arrogance criminelle du Medef et de l'Etat, il ne remplacera jamais la nécessaire lutte de classes qui s'appuie sur la détermination des travailleurs et l'action collective.

Les chômeurs désirant engager la même procédure doivent se regrouper (association / syndicats) pour minimiser les frais et construire le rapport de force. Les délais, habituellement longs de la justice obligent à une procédure particulière d'urgence : l'assignation à jour fixe.

Pièces constitutives d'un dossier :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Courriers des Asédic depuis l'ouverture des droits jusqu'à leur remise en cause
- Originaux des accusés réception des échanges de courriers avec les Assédic
- Lettre attestant des difficultés financières que la modification de vos droits entraînent, envoyée aux Assédic

Abonnement gratuit de 3 numéros

- **Le Combat Syndicaliste**
- **Vite fait sur l'gaz (y compris Solidarité ouvrière)**

*Entoure le ou les journaux choisis*

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....

..... CP : ..... Ville : .....

..... Tel : .....

Profession : ..... Entreprise : .....

A renvoyer : SUB.TP.BAM. CNT,

33 rue des vignoles, 75020 Paris

## LE TEMPS DES CERISES

Il y a 133 ans aujourd'hui, du 23 mars au 24 mai 1871 avait lieu la « Commune de Paris » :

Soulèvement du peuple parisien qui vivait dans la misère et subissait la famine.

Guerre contre Paris de Versaillais qui avaient d'abord fraternisé avec les insurgés et qui les écrasèrent sans pitié.

La répression fut terrible et il y eut plus de victimes que la Commune ne comptait de participants.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la Commune déborda Paris et des combats eurent lieu sur nos communes de Châtillon, Vanves, etc... et notamment au fort de Vanves, d'Issy les Moulineaux, Montrouge. Ainsi le massacreur Mac-Mahon fit tirer sur les communards tenant les forts en les massacrant sans merci. Un nombre important de fédérés furent tués et les blessés furent achevés.

C'est pourquoi aujourd'hui, au nom de la mémoire du peuple de Paris, et de la mémoire ouvrière, nous, militants de la CNT, nous rendons un vibrant hommage à nos « copains de la Commune », à nos camarades d'il y a plus de 100 ans, qui ne sont pas morts pour rien et sans rien nous laisser. Nous continuons leur courageux combat et le feront connaître à chaque nouvelle génération, pour un autre avenir.

Le combat et la lutte n'est pas terminé et nous : anarcho-syndicalistes & syndicalistes révolutionnaires nous propageons cet idéal que nous faisons nôtre.

**Issabella G.**



**SOUS NOTRE ELAN**

*La terre bouge*

Eugène POTTIER.

